

Auteur : François SILLION

Date : 3 juin 2016

Référence : 11689

La note n° 11203 est abrogée

Objet :

**Position Inria sur le modèle auteur-payeur et la gestion des APC
(Article Processing Charges) et autres frais de publication**

Nature : Action

Destinataires : Comdir, DCR, DS, délégué IES

Diffusion : Aucune restriction

Résumé

La présente note décrit les difficultés associées au développement du modèle auteur-payeur dans le domaine des publications scientifiques qui conduit les chercheurs et l'institut à s'interroger sur la position à adopter : elle précise la volonté d'Inria d'en contrôler les coûts et les risques de dérive.

Dans ce cadre, la publication dans un journal en auteur-payeur doit se limiter aux principes suivants :

- Ne pas payer de droit de publication dans un journal hybride (c'est-à-dire avec abonnement) ;
- Ne pas payer de frais de soumission à un journal, même lorsqu'il est en accès libre ;
- Utiliser uniquement le budget de la direction générale déléguée à la science destiné à couvrir les frais de publication ;
- Déposer la version finale en accès libre dans HAL ;
- Rester très vigilant sur la nature du journal et sa qualité scientifique.

Contexte : l'évolution du modèle des éditeurs privés

Le mouvement international en faveur de l'accès libre¹ et la volonté de nombreux chercheurs et organismes de recherche (dont Inria) de diffuser directement leurs productions dans des archives de publications a conduit les éditeurs scientifiques à proposer des modèles économiques alternatifs qui offrent la diffusion libre des articles en ligne sur leurs sites à la date de publication². Quand la mise en ligne se fait en contrepartie d'un paiement de la part des auteurs, on parle de modèle auteur-payeur, pour lequel on rencontre deux types de situations :

¹ <http://openaccess.mpg.de/Berlin-Declaration>

² On parle dans ce cadre de Gold Open Access, terme qui regroupe à la fois les publications gratuites et payantes.

- Paiement de frais de publications (APC : Article Processing Charges) dans des journaux nativement en Open Access : modèle natif ;
- Proposition de paiement de frais de mise en ligne directe dans des journaux déjà disponibles par abonnement ; ce qu'on appelle le modèle hybride.

Le modèle auteur-payeur a de fait été exploré par des pionniers de l'Open Access, comme le prix Nobel de médecine Harold Varmus avec PLOS (Public Library of Science). Initialement, il a été vu comme une possibilité d'identifier précisément les coûts et services associés à un journal scientifique. Repris par de nombreux acteurs privés et notamment les plus grands groupes de publication (tels que Springer ou Elsevier), il est malheureusement souvent mis en œuvre d'une manière qui ne promeut pas prioritairement l'accès libre, mais semble plutôt destiné à contrôler la diffusion en archives ouvertes des publications ou à garantir une préservation (voire une augmentation) de leurs chiffres d'affaires. Depuis 2013, la majorité des nouveaux titres chez les éditeurs commerciaux ont adopté ce modèle.

Analyse de la situation

Un modèle économique doublement inacceptable pour un organisme de recherche

La logique du modèle auteur-payeur était initialement décrite par les éditeurs comme la possibilité d'offrir l'Open Access pour un budget équivalent à celui des abonnements existants. Or, pour une organisation de recherche comme la nôtre, les chiffres sont particulièrement inquiétants : si toutes les publications (articles de journaux et chapitres d'ouvrages) Inria de 2014 avaient été financés en auteur-payeur, avec une hypothèse tarifaire minimale de 1000€ par article, notre **budget** aurait plus que **doublé par rapport aux abonnements** de la même année (1,9 M€ contre 0,83 M€).

Par ailleurs, la nature même de la notion d'auteur-payeur conduit à une **fragmentation complète des coûts de publication** puisque chaque auteur, de façon isolée, est susceptible de payer des APC sans que l'Institut puisse avoir une vue globale des sommes concernées et des dérives possibles.

Un modèle pouvant être éthiquement dévoyé

L'une des conséquences néfastes du passage au modèle auteur-payeur est la multiplication de ce que l'on appelle les éditeurs prédateurs, qui offrent un canal rapide de publication d'articles dans des journaux où le contrôle scientifique est minimal, voire inexistant. Différents acteurs tentent de répertorier ces éditeurs et le réseau IES se tient à votre disposition pour vous guider si vous avez des doutes concernant tel ou tel journal. Dans tous les cas, votre décision de publier doit reposer sur votre appréciation de la qualité scientifique du journal.

Par ailleurs, on assiste à une dispersion importante des niveaux d'APC demandés, pouvant s'étaler de 800€ à 7500€ (The Lancet) par article. Ces coûts ne reflètent en rien les frais réels associés à la publication³, mais correspondent plus à la notoriété du journal. Le modèle financier l'emporte sur le modèle scientifique dans un écosystème de la connaissance en évolution forte.

³ Cf. L'évaluation des coûts de publication effectués au sein du projet PEER : http://www.peerproject.eu/fileadmin/media/reports/PEER_Economics_Report.pdf ...

Un modèle inutile dans le cadre de notre obligation de dépôt

Pour ce qui est de la mise en accès libre des publications, le modèle auteur-payeur ne présente pas d'intérêt particulier pour une institution comme la nôtre ayant instauré une obligation de dépôt en archives ouvertes. La mise en accès libre sur les sites des éditeurs commerciaux couplée bien souvent avec des licences restrictives d'utilisation, ne permet pas une identification aisée de notre corpus de publications ni une réutilisation à des fins de fouille de données.

Préserver la liberté de publication du chercheur...

Bien qu'Inria considère le modèle auteur-payeur comme une mauvaise réponse à la nécessité de faire évoluer le système actuel de publication scientifique, il n'existe pas toujours d'alternative pour les chercheurs qui souhaitent publier dans des journaux de qualité particuliers, mais qui nécessitent le paiement d'APC. Il n'est donc pas question d'interdire la publication dans certains journaux (sauf s'ils relèvent du modèle hybride, voir ci-après), mais de contrôler au maximum les risques associés à ce modèle économique, tout en favorisant l'émergence rapide d'autres modèles tels que les épi-journaux, qui reposent sur des infrastructures et des coûts que nous pouvons mieux maîtriser⁴.

Préconisations

L'objectif pour Inria est de contenir le modèle auteur-payeur dans une phase que nous espérons de transition vers des modes de publication plus durables d'un point de vue économique et mieux intégrés à nos infrastructures de diffusion des résultats scientifiques.

Budget centralisé unique pour toutes les APC

Afin de contrôler au mieux l'évolution du modèle auteur-payeur au sein de notre communauté, Inria a mis en place depuis quelques années un **budget national où tous les frais d'APC** doivent être impérativement imputés, à l'exclusion des budgets des équipes-projets.

Refus du modèle hybride de publication

Un certain nombre d'éditeurs commerciaux⁵ proposent, au moment de la publication, une option payante de mise en accès libre sur leur site pour des journaux qui sont par ailleurs disponibles sur abonnement. Nous rejetons fermement ce modèle (appelé parfois modèle hybride) qui conduit à un **double financement des éditeurs** et n'apporte aucune valeur ajoutée par rapport à l'obligation de dépôt Inria. Il n'est donc pas autorisé d'imputer des frais de publication dans des journaux hybrides sur une ligne budgétaire Inria.

Refus du paiement de frais de soumission à un journal ou conférence

Plus rarement, certains éditeurs commerciaux imposent, pour couvrir les coûts de gestion associés à la relecture des manuscrits, des frais de soumission préalables, censés limiter le nombre de contributions proposées. De tels frais, qui s'ajoutent aux frais de publication proprement dits, peuvent représenter un montant symbolique (de l'ordre de 50 €) ou atteindre des sommes relativement importantes (700 € p. ex.), et ne sont généralement pas déduits des frais encourus lorsque l'article soumis est retenu pour publication. Inria est en désaccord avec cette pratique.

⁴ www.episciences.org/.

⁵ Par exemple l'option Open Choice chez Springer : <http://www.springer.com/gp/open-access/springer-open-choice>

Suivi des publications en auteur-payeur pour notre communauté

Le réseau IES s'est engagé dans un travail en profondeur de documentation des pratiques des journaux en lien avec le modèle auteur-payeur. Il maintient une ressource permettant de guider les chercheurs s'interrogeant sur l'opportunité de publier dans un journal reposant sur ce modèle⁶.

Déposer dans HAL les articles publiés en auteur-payeur

En complément du dépôt normal (et obligatoire) du texte intégral des manuscrits auteur dans l'archive HAL (ou arXiv), il est possible d'ajouter la version éditeur des articles pour lesquels des APC ont été payés. Le dépôt doit alors s'effectuer avec la licence sous laquelle le document est rendu disponible sur le site de l'éditeur. Dans le cas d'articles publiés par BioMedCentral, ce dépôt est automatique

S'engager sur des modèles alternatifs de publication

Inria soutient explicitement le développement de projets éditoriaux utilisant la plate-forme Episciences et s'engage dans l'identification de nouveaux modèles éditoriaux pour la publication et la certification des résultats scientifiques (textes, logiciels et données). Cette politique vise à améliorer la transparence de l'évaluation scientifique, la maîtrise des données d'évaluation mais aussi mieux identifier ce qui, dans le processus de publication des résultats de recherche, relève des institutions publiques et du secteur privé.

⁶ Une rubrique est disponible sur le helpdesk (soumettre une demande IES > demandes concernant vos publications scientifiques > Auteur-Payeur) et une page concernant le modèle auteur-payeur est maintenue sous : <https://intranet.inria.fr/Vie-scientifique/Information-edition-scientifiques/Publier/Publier-dans-une-revue-en-Auteur-Payeur>